

Image not found or type unknown



Mutation irrégularité de l'article 1233-4-1

Par **hanaem**, le **29/06/2010** à **17:38**

Bonjour,
Je suis comptable. Pour des raisons d'ordre économique, ma société doit transférer toutes les opérations comptables ainsi que mon poste à l'étranger. ils m'ont envoyé une LRAR : proposition mutation individuelle. Je dispose d'un mois pour faire connaître ma décision. Selon le nouvel article L 1233-4-1 en vigueur depuis le 18 mai dernier, on ne m'a pas demandé si j'acceptais les offres de reclassement et on m'a directement envoyé cette offre. Est -ce constitutif d'une irrégularité de ne pas respecter le 1er alinéa de ce nouvel article ?